

Adresse de la société populaire et républicaine d'Aumale à la Convention nationale, lors de la séance du 19 brumaire an III (9 novembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire et républicaine d'Aumale à la Convention nationale, lors de la séance du 19 brumaire an III (9 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome CI - Du 19 au 30 brumaire an III (9 au 20 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2005. pp. 19-20;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2005_num_101_1_17982_t1_0019_0000_8

Fichier pdf généré le 04/10/2019

Liberté, Égalité, Fraternité ou la mort.

Representans du Peuple

Votre adresse au peuple français respire les mêmes sentimens qui nous animent; nous vous félicitons de l'énergie que vous avez montrée pour frapper les intrigants et les conspirateurs.

Le sol que nous habitons, n'a été troublé par aucune secousse contraire aux vrais principes de la Révolution, nous avons également méprisé les agitateurs, les modérés, comme nous avons surveillé les aristocrates et les malveillans.

Animés, occupés de l'amour et du salut de la patrie, nos efforts n'ont eu d'autre but que de la servir, de faire le bien et d'empêcher le mal. Les motifs qui nous ont dirigés sont toujours les mêmes, c'est de prêcher de principes et d'exemple pour assurer et maintenir la liberté. Périissent ses ennemis. Vive la République.

CHRISTOPHE, BUISSON, MINOUY, LETTERER, BERTHET, COUTAND, BOURQUIN, WERNER, GOUGUET, CASTILLON, BOUDARYE, HENRY, VOYRENEAU, PICHOT M., LANTERNIER, DOUROUX, LEBATTEUX, COLOMBIER, BARRAULT, VISCAL, CARUCT, BARRAULT, ARDOIT, et trois signatures illisibles.

m

[La société révolutionnaire du port de Rochefort à la Convention nationale, le 24 vendémiaire an III] (28)

Legislateurs,

L'adresse que vous venez de faire aux français a été lue deux fois dans notre séance du 24 de ce mois au milieu des transports de joie et des cris unanimes de vive la République! vive la Convention nationale! Les principes qui y sont consacrés ont porté dans tous les cœurs le calme et l'assurance que méritent les consciences sans reproches. Les amis de la liberté se disent aujourd'hui... Enfin nous sommes libres.

Plus de ces hommes qui se disoient être les seuls patriotes! celui qui veut l'être exclusivement entretient nécessairement dans son âme le désir d'une guerre éternelle dans le sein de la patrie, pour se nourrir de ses malheurs, conspire contre la vertu et la justice, les délices de la fraternité et le bonheur du peuple pour substituer la tyrannie à la tyrannie détruite.

Si le regne du crime pouvoit se reproduire; les français s'armeroient des droits de l'homme, embrasseroient la statue de la liberté sur l'autel de la patrie et demanderoient à l'être suprême de conseiller le parti qui peut foudroyer les ennemis de l'humanité et assurer le regne de l'égalité, voilà nos sentimens, voici quels sont nos vœux : gouvernement révolutionnaire jusqu'à la paix et que son action

vigoureuse écrase tous les fripons, tous ceux qui ne veulent pas la République une et indivisible et démocratique (29) pour le bonheur de leurs concitoyens.

Respect et confiance.

Les membres du comité de correspondance.

CASTERA, *adj. de la place*,
LIGNIERES, ROSSIGNOL.

Certifiés véritable. Rochefort le 29 vendémiaire l'an 3^e de la république une et indivisible, par nous président et secrétaires de la société populaire et révolutionnaire.

CASTERA, *président*, ROBES, SAVIGNY,
MARTINEAU, *secrétaires*.

n

[Les membres individuels de la société populaire de Boissettes à la Convention nationale, le 5 brumaire an III] (30)

Citoyens Représentans

Les principes que vous venez de manifester au peuple français, sont tellement justes et vrais, ils ont si solidement fixé l'opinion publique, qu'il ne peut plus y avoir sous un gouvernement de justice, d'équité et d'humanité que les intrigants, les immoraux, les egoïstes et les fripons qui doivent trembler et être sous le glaive de la loi; nous respirons enfin, et après tant de victoires remportées sur les ennemis du dehors et du dedans, grâce à l'énergie que vous avez déployé, nous n'allons heureusement plus connoître pour seul point de ralliement que la Convention nationale.

Salut et fraternité.

LEFORT, LE GRAND, CARTAULT, BOURDIN, DIJON, CHARTRELLE, DUCHEMIN, DAUVERGNE, BOURLIER, VIGNAT, GLAUDON, DIJON FR., SAVIGNY, POUQUET DIT BONNE, GLEUDEU, MAREVERST, *ministre du culte catholique*.

o

[La société populaire et républicaine d'Aumale à la Convention nationale, s. d.] (31)

Liberté, Égalité, Fraternité.

Citoyens Representans trois fois votre sublime adresse au peuple français a été lue dans notre société; trois fois elle a été écoutée avec ce recueillement respectueux et l'hommage pur et secret de l'assentiment général donné aux principes quelle renferme; trois fois sa lecture a été suivie de ces cris attendrissans, gloire à la République, honneur à ses repre-

(28) C 325, pl. 1413, p. 18.

(29) Ce mot a été ajouté.

(30) C 325, pl. 1413, p. 7.

(31) C 325, pl. 1413, p. 6.

sentans. Augustes Législateurs la société populaire d'Aumale n'a jamais reconnu que la Convention, elle ne reconnoit que la Convention, elle ne reconnoitra jamais que la Convention.

Salut et fraternité.

SENICHOU, MERLIEU, Laler P., LAJEU, BOUTELEU, COUPEAU, FONTAINE, REGIMBARD, COUSARD, MELGARY, DESSRYRES, LOISEL, BOULLET, FANQUET, DAVID, BULTEL, PANCHET, LALASSEUR, FOURSOY, LACOSTE, PEPIN, BEAUVAIN, SUTEL, DAULLÉ, CÉRAC, QUATRESOTS, MILE, BANNETEL, DESLION, ARDOIN, DAUFOIN F., LEMATTRE, BILLOT, PIGNER, MELLIER, PETIT, VICTOR, LEFEUVRE, ANDRIEU P., CAURIN, RENOSORRIEUX, CELIOT J.-B., ACQUESDAULT, VERGUE, GODEQUIN, POULLET J., FARDON, POUILLIEUX, FAURIE, LABITTE, LAQUIVALIER, ROY, JUTTEFLIN, GUINET, LEFLORE, FÉLIX THIREUST, SEVERRIETTE, MILLE PENIET, LEHALLEUX, DELMARRE, GUIHOSSE, BOULANGER, LEGENDRE, GUESNEL, PUIOLERS, FRANÇOIS S.,
et 8 signatures illisibles.

P

[La société populaire de Laruscade à la Convention nationale, le 30 vendémiaire an III] (32)

Liberté, Égalité.

Citoyens Representans

Tandis que les sociétés populaires de la République vous font part de leur dévouement à la chose publique celle de la La Ruscade croiroit démentir les principes qui l'ont toujours animée sy elle ne vous faisoit part de ses voeux les plus ardents. Le maintien de la République une et indivisible les renferme tous. Votre constance à démasquer les traitres, le courage que vous aves démontré contre les triumvirs étoient dignes de ceux qui avoient conduit le vaisseau de la République à travers tant d'écueils. Continués donc citoyens Representant vos utiles travaux, tenes le serment que vous aves fait de n'abandonner votre poste que lorsque la République sera consolidée sur des bases inébranlables, de leurs cotés les sociétés populaires seconderont vos efforts, elle donneront l'exemple des vertus civiques et de l'obeissance aux loix, non pas en faisant une longue énumération dans ses discours, mais en les pratiquant à la vue de leurs concitoyens, tels sont citoyens, nous nous plaisons à le croire, les sentimens qui animent les sociétés populaires tels sont les notres... L'adresse que vous venes de faire au peuple français n'a fait que donner plus d'extension à notre amour pour la patrie; elle aura produit cet effet sur tous les républicains. Récompensé ce zèle citoyens Representant en ne souffrant d'autre autorité que la votre. C'est

de vous que nous attendons des loix et c'est à celle la seules que nous jurons d'obéir. Vive la République, comme seul gouvernement convenable aux français et vive la Convention comme seul centre d'autorité.

MOUNIERS, *vice-président*, COSSON, *instituteur*, CHOMAR, *secrétaire et 27 autres signatures.*

q

[La société populaire de Chelles à la Convention nationale, le 30 vendémiaire an III] (33)

Liberté, Égalité.

Citoyens représentans

La société populaire de Chelles a entendue avec le plus vif interest la lecture de l'adresse de la Convention nationale au peuple francais, a aplaudi et donné son adhésion entière aux principes qu'elle contient pour ne reconaitre d'autorité que la Convention et d'executer individuellement les loix qui en emaneront et invite la Convention a rester a son poste.

Suivent 20 signatures.

r

[La société populaire de Châteaubriant à la Convention nationale, le 30 vendémiaire an III] (34)

Citoyens representants

Ils seront a jamais sublimes à nos yeux, chers à nos coeurs, ces principes que vous avés proclamé par votre adresse au grand peuple que vous representez.

Ils ne sont donc plus ces jours malheureux qui avoient éclipsé la probité. Les moeurs et les loix, une heureuse régénération remplit de joie tous les coeurs; l'ordre vient de renaître; la chute de robespierre a entraîné celle de la tyrannie.

La justice a depouillé son deuil et la vertu a repris ses enseignes.

La terreur, instrument du despotisme, compagne du crime ne déchire plus l'innocence.

Les immortels représentants du premier peuple du monde viennent de consacrer la garantie de ses droits par un acte solennel; ils ont juré de maintenir la république sur la base des vertus. Désormais ce n'est plus aux clameurs insensées, c'est aux actions vertueuses qu'il faut reconnoitre les vrais amis de la liberté et de l'égalité.

Citoyens représentants, vous avez donné au peuple françois la liberté, il veut en jouir : mais ce beau présent peut lui être ravi; robespierre n'est plus, mais ses complices amis de la ter-

(32) C 325, pl. 1413, p. 19.

(33) C 325, pl. 1413, p. 9.

(34) C 325, pl. 1413, p. 8.